

Zeitschrift: La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère
Herausgeber: Association des musiciens suisses
Band: 8 (1914)
Heft: 3

Rubrik: A propos de l'"Hymne national suisse"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les exécutants ne sont pas encore tous désignés. M. *Otto Barblan* jouera sa Toccata ; Mme *Wirz-Wyss* (Berne) chantera les lieder de F. Niggli ; Mme *Mühlemann-Dick* (Berne), ceux de Munzinger ; M. *Emile Frey* joue sa sonate ; Mlle *Elsa Homburger* (St-Gall), Mlle *Maria Philippi* (Bâle), MM. *Alfred Flury* (Zurich) et *Paul Bœpple* (Bâle) se chargent des Quatuors vocaux de Hans Huber, avec l'auteur et M. *Fritz Brun* (Berne) au piano ; *Henri Marteau* (Berlin) jouera le concerto de Jaques-Dalcroze ; le Quintette d'archets de Berne (*A. Brun, C. Tromp, F. Fischer, J. Renaud et O. Hahn*) et l'auteur, le Sextuor de J. Lauber ; le « Quatuor bâlois » (*H. Kötscher, E. Krüger, F. Küchler, W. Treichler*) interprète le Quatuor de H. Suter ; *W. de Boer, R. Reitz* (Zurich) et l'auteur, le Trio de V. Andreæ. Enfin, c'est M. *L. de la Cruz-Fröhlich* (Genève) qui chante les « Poèmes païens » de F. Martin ; *Rob. Ganz* qui joue la partie de piano de son propre concerto ; Mme *M.-L. Debogis* (Genève) et M. *Alfr. Flury* (Zurich) qui se chargent des soli dans l'œuvre chorale de K.-H. David.

Le « Cæcilienverein » et la « Liedertafel » se chargent en commun de l'organisation de la fête et de l'exécution des choeurs ; l'« Orchestre de la Société bernoise de musique » sera renforcé pour la circonstance. La préparation des œuvres et leur direction (pour autant que les auteurs eux-mêmes ne s'en chargent pas) est confiée à M. *Fritz Brun*.



A propos de l'« Hymne national suisse »

Dans un de ses derniers numéros la *Schw. Musikzeitung* de Zurich rappelle un mémoire qui a été adressé il y a vingt ans au Conseil fédéral par M. Romieux, professeur à Genève, et qui demandait que le *Cantique suisse*, de Zwyssig fût proclamé hymne national suisse. Le Conseil fédéral requit l'opinion des autorités musicales du pays et le résultat de cette consultation fut que l'œuvre de Zwyssig ne se prêtait pas à l'usage qu'on en entendait faire. Depuis lors la question soulevée a été reprise une ou deux fois. Elle l'est aujourd'hui de nouveau, à propos d'un article publié par le *Davoser Zeitung* où il est question de l'Hymne patriotique, chanté à Coire en 1899 au festspiel de Calven et qui possède toutes les qualités d'un chant national. La musique en a été composée par M. Otto Barblan, le musicien bien connu.

Les paroles, dirons-nous avec notre confrère, sont d'inspiration vraiment suisse, l'émotion croît de strophe en strophe, la mélodie est puisée dans d'anciens motifs populaires grisons, le rythme est facile à saisir pour la foule. Ce chant est, en outre, déjà traduit en français et en romanche et chanté dans ces langues. Avec quelques légères modifications du magnifique chœur de Barblan, il serait très facile de rendre très populaire cet hymne dont les premières paroles sont : *Heil dir, mein Vaterland*, qui parviendrait peut-être une fois à supplanter le *O monts indépendants d'origine étrangère*.

